PROCES VERBAL

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

-23 septembre 2026 –

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, le Conseil Municipal de la commune de CONCREMIERS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Daniel DEJOLLAT, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre2026

- **Présents** : Mmes et MM. DEJOLLAT Daniel, MASSET Soline, , CHAUSSEBOURG Alain, HERSAINT Laurent, LAMOUR Laurence, LESPAGNOL Christophe, MATHIEU Gérard, POUVREAU Anaïs, GALET Isabelle, GENUITE Flavien, HERSAINT Françoise.
- **Excusés** : Aïcha BENBADRA, Marie BUSSEREAU, Lionel ROBERT, Alain PESSIONE.
- **Absent** : Néant
- **Procurations** : M. ROBERT Lionel donne pourvoir à M. Daniel DEJOLLAT, Mme BUSSEREAU Marie donne procuration à M. HERSAINT Laurent, Mme BENBADRA Aïcha donne procuration à M. LESPAGNOL Christophe, M. PESSIONE Alain donne procuration à M. CHAUSSEBOURG Alain.

Secrétaire de séance : Mme POUVREAU Anaïs

Secrétaire de séance adjointe : Mme HERSAINT Françoise

Séance ouverte à vingt heures deux minutes

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026
2. Création d'un emploi permanent d'agent technique
3. Projet de modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
4. Consultation pour avis du conseil municipal sur le projet d'implantation d'un parc éolien sur les communes de Mérigny, Saint-Aigny et Concremiers
5. Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi permanent à temps non complet
6. Solidarité en faveur des communes sinistrées
7. Réfection des routes communales suite çà dégradations
8. Conseil départemental FAR 2027

Divers

Mise en ligne le : 29/10/2026 15:37 (Europe/Paris)
Collectivité : Concremiers
https://www.intramuros.org/concremiers/documents_administratifs/85162

En ouverture de séance, M le Maire demande à l'ensemble des membres du conseil municipal de l'autoriser à ajouter trois points à l'ordre du jour, concernant :

-Délégation au maire pour vacance secrétariat de mairie,

-le recrutement de la secrétaire de mairie dont l'arrivée est prévue au 19 Octobre 2026,

-le recrutement de l'agent technique polyvalent en milieu rural (contractuel),

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

1. **Approbation du Procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026**

Une copie du projet de procès-verbal a été adressée à chaque conseiller avant la réunion afin de procéder à son adoption à main levée.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2. **Création d'un emploi permanent d'agent technique**

Nécessité de relancer la procédure de recherche à compter du 22.09.26 pour un mois minimum de délai avant le recrutement effectif. En attente actuellement de la validation du CDG36.

L'agent titulaire retenu, âgé de 55 ans, a été rencontré par la commission de recrutement en Août 2026. Une prise de poste est prévue à compter du 1er Novembre 2026.

L'emploi impactera le budget de fonctionnement 2026.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce recrutement dans les conditions mentionnées sur la parution du poste catégorie C adjoint technique principal de 1ère classe

3. **Projet de modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) regroupe toutes les primes qui peuvent être octroyées aux employés communaux.

Ces primes ne sont pas comptabilisées pour la retraite et ne sont pas exonérées de charge pour l'employeur.

Le RIFSEEP se décompose en 2 volets :

- IFSE : Indemnité de Fonction Suggestion et Expertise.

 Cette indemnité est obligatoire > M le Maire propose d'inscrire au budget le montant maximum soit 10.800 € par an et par agent pour les agents techniques et 11.340 € pour la secrétaire de mairie.

- CIA : Complément Indemnitaire Annuel.

 Cette prime n'a pas un caractère obligatoire. > M le Maire propose d'inscrire au budget le montant maximum de 1.200 € pour les agents techniques et 1.260 € pour les agents administratifs.

Le Maire se réserve le droit d'attribuer des primes en fonction des montants maximums, en fonction des résultats des agents.

Le Maire souhaite que ces dispositions soient également appliquées aux employés contractuels.

Le projet de proposition est à adresser au CDG 36 pour accord, puis une nouvelle délibération devra être portée au vote du conseil municipal.

Les membres du conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition

4. **Consultation pour avis du conseil municipal sur le projet d'implantation d'un parc éolien sur les communes de Mérigny, Saint-Aigny et Concremiers**

2ème projet qui est lancé sur le Bassin.

Le contenu est sensiblement similaire au projet précèdent.

Un registre de doléances est disponible à la mairie pour les personnes qui le souhaitent et/ou qui ne souhaitent pas utiliser le lien numérique

Mise en ligne le : 29/10/2026 15:37 (Europe/Paris)
Collectivité : Concremiers
https://www.intramuros.org/concremiers/documents_administratifs/85162

La délibération du Conseil Municipal concerne les futurs projets éoliens (gérés par des investisseurs étrangers) sur la commune de CONCREMIERS.
M. le Maire informe que les communes voisines concernées par ce même projet sont aussi majoritairement contre.
Une réunion de clôture publique est prévue le 19 Novembre 2026 de 18h à 20h, à la salle des Fêtes de Concremiers
Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité CONTRE ce projet et tous les projets similaires à venir.

5. Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi permanent à temps non complet

-L'agent contractuel d'entretien des espaces verts et polyvalent à temps non complet.
Passage de 17H30 à 19H hebdomadaire (ajout d'1/2 journée par quinzaine)
Proposition de passer de l'échelon 2 à 5 (soit 15 € Bruts par mois)
-L'agent contractuel de propreté des locaux et polyvalent à temps non complet
Passage de 14H à 17H hebdomadaire soit 3 heures supplémentaires par semaine
L'ensemble de ces propositions est adopté à l'unanimité.

6. Solidarité en faveur des communes sinistrées

Suite aux nombreux incendies de cet été, l'ensemble des membres du Conseil Municipal est favorable à une participation afin de soutenir les communes sinistrées.
Mr le Maire propose 3000 €. Cette somme collectée sera reversée à l'Association des Maires de France qui en fera bon usage
Les membres du Conseil Municipal valident ce montant à l'unanimité.

7. Réfection des routes communales suite à dégradations

Trois entreprises sollicitées pour la réfection des route, une seule a répondu :
Entreprise GABILLON pour un devis de 26.850 € hors taxes.
Ces travaux de réfection concernent la Rue du Vigeant, la Fosse Choltière (voir Mr DE CARCOUËT), les Forges, Prigny (station d'épuration), chantier Chavigny, Roche, Route Bois des Croix, Nougerais.
Mme POUVREAU questionne sur la nécessité d'intégration de la réfection de la route de la PEROTIERE dans ce devis.
Mr le Maire explique que cette route est partagée avec la commune de BETHINES sur certaines portions. La réfection devra être réfléchie en concertation avec les 2 communes. Ceci ne sera pas envisageable avant l'année suivante
Questionnement sur le marquage au sol ou toute autre forme de ralentisseurs dans divers endroits de la commune.
M le Maire explique que cela nécessite de faire une demande auprès des services de la DDE. Une ancienne demande avait été faite et refusée. Il faut donc les relancer.
Melle MASSET rencontre prochainement une intervenante du PNR en charge de faire des rapports et de les transmettre aux services compétents.
Le Conseil municipal à l'unanimité approuve les travaux liés à la réfection de la voirie communale.

8. Conseil départemental FAR 2027

Projet d'aménagement de l'espace pétanque au stade M. COURTAUX
Ajout de lampadaires, d'arbres, d'une table de ping-pong, de table de pique-nique (place PMR) avec plateau de jeu intégré.
Le mobilier proposé en matériaux recyclés (entreprise française de Montmorillon)
Les lampadaires prévus seraient dotés de minuteurs afin que la Mairie puisse couper l'éclairage sur une heure sélectionnée.

Mise en ligne le : 29/10/2026 15:37 (Europe/Paris)
Collectivité : Concremiers
https://www.intramuros.org/concremiers/documents_administratifs/85162

En parallèle à ce projet, il est prévu l'installation des jeux et les plantations d'arbres en bord de rivière > Entreprise Duval
Coût total pour les 2 projets de 34.631,32 € TTC hors subvention
Les demandes de FAR pourraient couvrir env. 50 % de la somme totale
Dépôt FAR au 30/09/2026 pour réponse en Mars 2027.
Les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité la demande de subvention FAR.

Divers

- Reprise du Bulletin Municipal : Mme HERSAINT souhaite reprendre ce journal d'information (en lien avec les commissions vie sociale, associative et culture)
- Projet Diagnostic de Territoire : à relancer également
- Intramuros : Questionnement si la population se saisit de cette application ainsi que sur la gestion des signalements. La réponse apportée est OUI. Quelques signalements auxquels les réponses sont systématiquement apportées
- Mr LESPAGNOL questionne le parrainage potentiel en vue des élections présidentielles de Mars prochain.

Le parrainage est personnel, n'engage que le Maire et non la conseil.
Cependant Mr DEJOLLAT souhaite permettre le débat et n'est pas opposé à nous faire part de son choix lorsqu'il sera arrêté. Ce dernier ne sera pas fait sur les grands partis politique

- Une personne dans l'assemblée questionne la possibilité d'installer un panneau de priorité au niveau du pont à l'entrée de la commune, route du Blanc.

M le Maire signale que le véhicule montant, en sortant de la commune est prioritaire.

- Une personne dans l'assemblée questionne l'avancée du projet concernant les WC publics dans le centre bourg.

Certains devis sont arrivés mais un devis de plomberie reste en attente.
M le Maire reformule la volonté et la nécessité de mettre aux normes ce lieu.

- Mme MASSET questionne le panneau d'affichage électronique. A réfléchir sur la nécessité d'un tel panneau ou d'une amélioration des panneaux actuels

Séance levée à vingt-deux heures et deux minutes

Mise en ligne le : 29/10/2026 15:37 (Europe/Paris)
Collectivité : Concremiers
https://www.intramuros.org/concremiers/documents_administratifs/85162